

Stéphanie DO, Députée de la 10ème
circonscription de Seine-et-Marne

La lettre parlementaire

N°2

Février 2018

QUE CETTE
ANNÉE VOIT SE
CONCRÉTISER
VOS PROJETS
ET SOIT
SYNONYME
DE BELLES
RÉUSSITES !

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Pour cette nouvelle année, je formulerai des vœux tournés vers l'avenir. Beaucoup de chantiers ont déjà été engagés, à l'Assemblée Nationale comme dans ma circonscription, et beaucoup de travail reste à faire pour réformer notre pays et redonner confiance dans la politique à nos concitoyens. C'est pour cette raison qu'en ce début d'année 2018, je fais le vœu que chacune et chacun d'entre vous trouve le chemin de l'engagement, car c'est ensemble que nous y parviendrons !

Depuis juin, c'est avec conviction et engagement que j'assume les responsabilités que vous m'avez confiées en m'élisant Députée de la 10e circonscription de Seine-et-Marne.

Comme je m'étais engagée à le faire avant mon élection, je suis intervenue à l'Assemblée Nationale pour défendre les projets qui touchent directement notre circonscription. Le logement est l'un des enjeux clés pour notre circonscription, c'est pourquoi j'en ai fait une des priorités de ce début de mandat. Le futur projet de loi sur le logement constituera une des réformes essentielles qui seront mises en œuvre par le Gouvernement en 2018 et je tiens à porter la voix de notre circonscription pour rendre plus efficace la politique du logement.

Ce qui me tient à cœur en ce début d'année 2018, c'est de mener avec vous mon mandat de députée. Si j'ai été élue députée, c'est pour être à l'écoute des dysfonctionnements et des lacunes de la loi dont vous me faites part. Pour cela, je poursuivrai la « grande Marche » dans toutes les communes de notre circonscription ainsi que les rencontres avec les acteurs de notre territoire. Si j'ai été élue députée, c'est aussi pour vous impliquer dans l'élaboration des lois qui solutionnent ces problèmes et pour vous expliquer les projets de loi. Pour cette raison, je vous invite à participer aux ateliers que j'organise dans ma permanence pour préparer les lois votées à l'Assemblée Nationale et à apporter votre contribution via mon site internet.

Représenter notre circonscription au niveau national et exercer mon mandat pour et avec vous, voilà ce qui m'anime au quotidien !

Bien à vous,

Votre députée,

Stéphanie DO



EN CIRCONSCRIPTION

Comme je vous l'avais annoncé en septembre, mon équipe et moi-même avons lancé quatre chantiers pour notre circonscription. Députée de terrain, je tiens à développer les liens avec tous les acteurs et les habitants de notre circonscription car c'est sur vos remarques, vos préoccupations, vos propositions que je m'appuie pour exercer mon activité législative.

UNE DÉPUTÉE DE TERRAIN, AU PLUS PRÈS DES CONCITOYENS

Alors que l'on reproche à certaines personnalités politiques de se faire élire sur la promesse de faire un diagnostic des problématiques de terrain qui n'est finalement rarement effectué. Comme je m'y étais engagée avant mon élection, j'ai débuté ce travail de terrain sur notre circonscription. C'est désormais chose faite : en novembre, j'ai lancé avec mon équipe la « Grande Marche » de la 10e circonscription, une opération de porte-à-porte afin de recueillir vos préoccupations.



L'objectif de cette opération de porte-à-porte est d'être à l'écoute des problématiques que vous rencontrez pour trouver ensemble des solutions législatives.

En décembre, nous avons terminé cette opération à Brou-sur-Chantereine. Dès janvier, nous avons repris la marche dans les autres communes de la circonscription. Ne vous étonnez pas de nous voir frapper à votre porte dans les prochains mois !



EN CIRCONSCRIPTION

UNE DÉPUTÉE QUI SE MOBILISE SUR LES DOSSIERS LOCAUX

- 500 mails et courriers de mes concitoyens traités
- 55 interventions pour contrôler l'application de la loi (soutien au traitement de demandes de régularisation, à l'obtention de logements sociaux adaptés et reconnaissance de dossiers DALO, à la prise en charge d'enfants en situation de handicap et désignation d'AVS, à l'obtention de subventions pour des associations culturelles, accompagnement des écoles pour l'ouverture de classes ou des travaux de rénovation/isolation acoustique, de parents d'élèves demandant l'affectation d'un car pour le transport scolaire de leurs enfants etc.)



- 9 questions écrites concernant des dossiers locaux (fermeture du site de Nestlé à Noisiel, gestion par les collectivités des aires d'accueil des gens du voyage, gestion des bidonvilles à Champs-sur-Marne etc.)

RETOUR SUR LES INONDATIONS EN SEINE-ET-MARNE

Depuis la fin du mois de décembre, les intempéries ont provoqué une crue de la Marne et de la Seine et de fortes inondations dans notre département. Le 23 janvier, j'ai été la première à intervenir à l'hémicycle en posant une Question au Gouvernement afin de sensibiliser Monsieur Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire, aux conséquences désastreuses de ces inondations pour notre département. Retrouvez mon intervention sur la page http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA721718 rubrique Vidéos.

J'ai ensuite participé à l'émission Le Grand Soir Week-end sur LCI pour porter la voix de la Seine-et-Marne et l'action des parlementaires et des pouvoirs publics au sujet des inondations.

Suite à mes interventions, le Gouvernement s'est mobilisé pour la Seine-et-Marne. Je me suis rendue avec Nicolas Hulot sur le terrain afin de faire le constat des dégâts et d'annoncer les dispositions prises par le Gouvernement pour les minimiser.

Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances, a annoncé l'état de catastrophe naturelle dans les villes les plus touchées et le lancement du processus d'indemnisation des sinistrés.



EN CIRCONSCRIPTION

RETOUR SUR LA FERMETURE DU SITE DE NESTLÉ À NOISIEL

En novembre dernier, le groupe alimentaire Nestlé annonçait la fermeture du site de Noisiel. 1250 salariés travaillent dans le site historique de l'ancienne chocolaterie Meunier. Afin d'anticiper les conséquences de ce départ, je me suis entretenue avec Monsieur Vachez, l'ancien maire de Noisiel ainsi qu'avec les représentants de Nestlé et du site de Noisiel. J'ai également tenu à interpellier, lors des questions orales au Gouvernement, Madame Delphine Gény-Stephann sur ce sujet. Je lui ai ainsi demandé quelles seraient les mesures concrètes qu'il envisageait de mettre en place pour que ce déménagement ne pénalise pas le territoire sur le plan financier, économique et social. Vous pouvez retrouver ma question sur ma page sur le site de l'Assemblée Nationale (rubrique Vidéos).

Je continuerai à m'impliquer sur les projets pour la reconversion du site et à vous en rendre compte.

Intervention de Madame la députée lors de la séance de questions au Gouvernement du 22/02 sur la fermeture du site de Nestlé



UNE DÉPUTÉE VOUS INFORME ET VOUS SOLLICITE SUR LES PROJETS DE LOI POUR PORTER LA VOIX DE LA CIRCONSCRIPTION

Depuis septembre, nous avons lancé les opérations de tractage pour vous informer de l'avancée des réformes promises par le Gouvernement ainsi que les ateliers d'explication des projets de loi votés. Vous avez été nombreux à venir vous informer sur le projet de loi pour la restauration de la confiance dans la vie politique, sur les ordonnances pour le renforcement du dialogue social et sur le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Engagée sur la thématique du logement, j'ai tenu à vous impliquer sur ce thème qui est essentiel pour notre circonscription en organisant des ateliers pour vous permettre d'apporter votre contribution à ce projet de loi.



- Pour vous inscrire aux prochains ateliers, nous vous invitons à consulter les dates sur le site internet de la députée : www.stephaniedo.fr

EN CIRCONSCRIPTION

UNE DÉPUTÉE QUI PARTICIPE PLEINEMENT À LA VIE LOCALE, ASSOCIATIVE ET CITOYENNE DE SA CIRCONSCRIPTION



Le 13 septembre, j'ai participé au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe pour honorer la mémoire des Français et particulier des Chellois morts pour la patrie



Le 11 novembre, c'est avec honneur et émotion que j'ai assisté aux cérémonies de commémoration en l'honneur des soldats morts pour la France dans les villes de ma circonscription.



Le 21 septembre, j'ai participé à la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté à l'invitation de M. Gérard Branly, Sous-préfet de Torcy



Depuis septembre, je reçois des classes de notre circonscription pour leur faire visiter l'Assemblée Nationale. Le 11 décembre, j'ai reçu à l'Assemblée Nationale la visite de l'école Bickart de Chelles



Le 23 septembre, j'ai assisté à la cérémonie de lancement de la saison théâtrale et à l'inauguration de la Grande Salle et du Foyer du Théâtre de Chelles



En janvier, j'ai tenu à assurer les maires de toutes les communes de ma circonscription de mon soutien et de mon aide dans les projets annoncés à l'occasion des cérémonies de vœux de 2018.



Le 30 septembre, j'ai été invitée à participer au Congrès départemental du Secours populaire français qui s'est tenu à Noisiel



Le 27 janvier, j'ai assisté à l'entraînement des associations « Tennis Ballon » d'Emerainville et Lognes et à la labellisation de l'association du « Rugby Club de Champs Val Maubé », un samedi sportif !



Le 4 octobre, j'ai accompagné le Premier ministre et la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes pour le lancement du Tour de France de l'Egalité Femmes/Hommes



Le 8 février, j'ai inauguré la Maison des Compagnons du Devoir et du Tour de France en Compagnie de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, sur le campus universitaire de Champs-sur-Marne



Le 7 octobre, j'ai assisté au Festival Rue des BoZarts et à son parcours artistique organisé par la MJC Camille Claudel de Lognes



Le 26 février, j'ai visité le Pôle Emploi de Torcy qui couvre le secteur de Noisiel et Lognes dans le prolongement de ma démarche de veille au bon fonctionnement des services de l'Etat

EN CIRCONSCRIPTION

UNE DÉPUTÉE QUI TRAVAILLE EN COLLABORATION AVEC LES ÉLUS DE SA CIRCONSCRIPTION

Il me tient à cœur de travailler avec tous les élu(e)s de la circonscription. Choisis par la population, les maires, les conseillers municipaux, les conseillers communautaires et les présidents d'intercommunalités sont des relais essentiels des problématiques de proximité. C'est en étant dans la collaboration que nous pourrions faire avancer les intérêts des habitants de nos communes. C'est pourquoi je m'engage à apporter aux élus qui me sollicitent tout mon soutien pour défendre et porter ces intérêts à l'échelle nationale.

RETOUR SUR LA MISE EN PLACE D'UNE POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN À TITRE D'EXPÉRIMENTATION À NOISIEL

Dans cette logique de collaboration, et pour aider les communes de notre circonscription à faire face à certains problèmes d'insécurité, je les ai invité à faire partie des communes expérimentant la mise en œuvre du dispositif de police de sécurité du quotidien et j'ai soutenu leur candidature auprès du Ministère de l'Intérieur.

J'ai l'honneur de vous annoncer que la candidature de la ville de Noisiel a été retenue! Plus qu'un dispositif, la police de sécurité du quotidien est une feuille de route pour transformer en profondeur les missions de la police et de la gendarmerie. Cette expérimentation permettra aux forces de l'ordre de passer plus de temps directement sur le terrain pour lutter contre les problèmes de fond. Deux quartiers de Noisiel (Cours des Roches et Cours du Luzard) ont été décrétés « quartiers de reconquête républicaine ». Les effectifs et les moyens de la police et de la gendarmerie seront renforcés afin de lutter contre les violences urbaines et les trafics de stupéfiants.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Paris le jeudi 9 Novembre 2017

Monsieur le Maire / Madame la Maire

Comme vous le savez sans doute, le gouvernement tient à répondre concrètement à la préoccupation des français concernant la sécurité et à ce titre, il a décidé de mettre en œuvre rapidement une police de sécurité du quotidien, en application du programme du Président de la République.

Je sais que vous êtes vous-même soucieux / soucieuse d'améliorer la sécurité de vos administrés et que vous êtes très attentif / attentive à cette question. Justement le gouvernement a décidé de mettre en place dans certains territoires une expérimentation dès le 1^{er} janvier 2018 sur la police de sécurité du quotidien, en parallèle avec une phase de concertation. Une telle expérimentation vous permettrait de participer à la mise au point de ce dispositif, et vous pourriez obtenir ainsi plus rapidement des moyens d'action.

Je tenais à vous dire que, si vous souhaitez participer à celle-ci, j'appuierai votre demande auprès du Ministère de l'Intérieur.

Je suis moi-même très attentive à la réponse que l'on peut donner à nos concitoyens sur cette question, aussi, n'hésitez pas à me tenir au courant de vos actions en la matière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire / Madame la Maire, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Stéphanie DO
Députée de Seine-et-Marne



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre d'Etat

Paris, le **21 DEC. 2017**

REF : 17-063708-A / BCC-CE / P18
URF:

Madame la Députée,

Par courrier du 30 novembre 2017, vous avez souhaité présenter la candidature de la commune de Noisiel afin qu'elle fasse partie des sites expérimentaux dans le cadre de la mise en place de la police de sécurité du quotidien.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous manifestez ainsi à ce projet ambitieux du Gouvernement, destiné, conformément aux souhaits du Président de la République, à renforcer l'efficacité de nos forces de sécurité tout en les rendant plus proches de nos concitoyens.

Votre implication me conforte dans la conviction que l'amélioration de la sécurité de nos concitoyens résulte d'une bonne coopération entre les moyens locaux et régionaux comme de l'engagement des élus dans ce domaine.

Je vous rappelle en effet que l'objectif de cette réforme est de reconstruire des solutions de sécurité au plus près du terrain, en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux.

Elle devra aussi, pour réussir, s'accompagner d'une politique de la ville plus ambitieuse et adaptée aux problématiques rencontrées. L'implication des élus locaux est donc, effectivement, indispensable.

Madame Stéphanie DO
Députée de Seine-et-Marne

.../...

Gerard COLLOMB

Gerard COLLOMB

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

[RETOUR SUR LES GRANDS PROJETS DE CES SIX DERNIERS MOIS](#)

LE PREMIER BUDGET DU QUINQUENNAT

Le projet de loi de finances pour 2018 et le projet de loi de programmation pour les finances publiques (2018-2022) ont été adoptés après un travail exigeant de co-construction pour aboutir à plusieurs objectifs :

Pour les collectivités territoriales :

Beaucoup de collectivités territoriales craignent de devoir augmenter les impôts pour compenser une baisse des dotations de la part de l'Etat. Je tiens à rassurer les élus sur le fait que la loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 se caractérise au contraire par l'absence de baisse, pour la première fois depuis 7 ans, de la dotation globale de fonctionnement. La DGF augmentera de 0,4% et la trajectoire des crédits et des dotations de l'Etat sera constante entre 2018 et 2020. Les dotations de soutien à l'investissement local seront maintenues à un niveau exceptionnellement élevé, de 1,8 milliards soit le même montant qu'en 2016 et 77% de plus qu'il y a 3 ans!

En contrepartie, des contrats seront conclus entre l'Etat et les collectivités pour leur permettre de maîtriser leurs dépenses de fonctionnement pour qu'elles n'augmentent pas de plus de 1,2% si les services n'évoluent pas.

Pour les Français :

- Donner plus de pouvoir d'achat aux Français
- Soutenir les indépendants et les entreprises
- Redresser durablement les comptes publics et améliorer la sincérité du budget
- Réformer les politiques publiques de l'emploi et du logement en profondeur et enclencher la transition écologique

Les mesures fortes de ce premier budget :

- Pour 80% des Français, la taxe d'habitation sera progressivement supprimée d'ici 2020
- L'ISF sera transformé en Impôt sur la fortune immobilière et un prélèvement forfaitaire unique de 30% sera créé sur les revenus du capital pour encourager l'investissement de l'épargne dans l'économie productive et le financement des entreprises
- L'allocation adulte handicapé sera revalorisée pour atteindre 900€ au 1^{er} novembre 2019
- La fiscalité écologique et environnementale sera augmentée et la fiscalité du gazole et de l'essence sera harmonisée
- Un plan d'investissement dans les compétences sera mis en place pour permettre aux actifs de s'adapter aux évolutions du marché du travail et lutter contre le chômage
- Le chèque énergie donné une fois par an aux ménages les plus modestes pour les aider dans leurs dépenses d'énergie sera augmenté et généralisé : l'équivalent de plus de 150€ de chèque énergie en moyenne pour 4 millions de ménages modestes
- Dès le mois d'avril, les emplois francs seront expérimentés dans des quartiers prioritaires de la ville ciblés pour favoriser l'embauche en CDI des habitants

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

RETOUR SUR L'AVIS BUDGÉTAIRE RÉDIGÉ PAR VOTRE DÉPUTÉE SUR LA POLITIQUE DU LOGEMENT



En septembre, j'ai été désignée rapporteure pour avis par la commission des affaires économiques pour le budget alloué à la politique du logement pour 2018. Pour mener à bien mon rapport, j'ai conduit une dizaine d'auditions avec les acteurs clés du secteur du logement. J'ai ensuite rédigé un rapport analysant l'impact sur le logement du projet de loi de finances (PLF) 2018 et formulé des recommandations à partir des avis de terrain que j'avais recueilli. Retrouvez mon rapport sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/budget/plf2018/a0264-tiv.asp>

Les principales mesures adoptées :

Réformer le modèle économique du logement social pour le rendre plus juste et plus efficace : 40 milliards, c'est le coût de la politique du logement en France tous les ans. Dans le parc privé comme dans le parc social, les locataires ont de plus en plus de mal à payer leur loyer qui ne cesse d'augmenter. Dans le parc social, le mode de calcul des loyers fait qu'ils ne sont pas adaptés aux ressources des ménages. C'est pourquoi l'objectif de l'article 52 du PLF est d'entraîner une dynamique de baisse durable des loyers. Pour cela, le projet de loi prévoit de réduire les loyers des ménages habitant le parc social et touchant l'APL d'environ 50€, et de réduire parallèlement les APL du même montant. Cette baisse des APL n'est possible qu'à condition que les loyers baissent d'autant afin que les locataires ne soient pas impactés. Les bailleurs sociaux ne seront pas mis en faillites par ce dispositif qui prévoit que les organismes en meilleure santé financière aident ceux qui se portent le moins bien et ainsi qu'une série de mesures de compensations pour renforcer leurs capacités d'investissement afin de les encourager à construire plus de logements.

- Ma recommandation prise en compte par le Gouvernement : mettre en œuvre cette réforme de manière progressive pour laisser aux organismes de logement social le temps de s'adapter et de se réformer

Répondre au mieux aux besoins réels de construction et de rénovation : prorogation du prêt à taux zéro et de l'aide à l'investissement locatif « Pinel »

Soutenir les locataires du parc social qui souhaitent acquérir un logement du parc social

- Mon amendement : alors que le projet de loi prévoyait de supprimer l'APL accession, j'ai proposé un amendement afin de le maintenir pour soutenir l'accès à la propriété des plus modestes. Le Gouvernement a repris mon amendement et proposé une prorogation de l'APL accession pour deux ans en zone détendue

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

UNE ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE INTENSE AU COURS DE LA PREMIÈRE PARTIE DE LA SESSION ORDINAIRE

Adoption du projet de loi de finances de la Sécurité sociale pour 2018 :

- Le salaire net augmentera car les cotisations sociales des actifs seront supprimées pour tous les salariés dans le privé et 75% des indépendants en contrepartie de la hausse de la CSG. Pour un salarié au SMIC, cette mesure représentera un gain annuel de 132€ en 2018 et de 263€ à partir de 2019
- Le RSI sera adossé au régime général, une mesure attendue depuis longtemps par les indépendants
- Le minimum vieillesse sera revalorisé de 100€ par mois d'ici 2020 et plus de 4500 places en EHPAD seront créées pour mieux prendre en charge nos aînés
- Une consultation de prévention des cancers du sein et du col de l'utérus sera prise en charge à 100% par l'Assurance maladie pour les femmes à 25 ans
- Les familles seront mieux accompagnées grâce à l'augmentation des aides aux familles monoparentales : +72€ par enfant et par an pour l'allocation de soutien familial destinée aux familles monoparentales et augmentation de 30% de l'aide aux familles monoparentales pour faire garder leurs enfants
- La vaccination obligatoire sera étendue de 3 à 11 vaccins
- Le prix du tabac sera progressivement augmenté avec un paquet de cigarettes à 10€ d'ici 2020
- Le CICE sera supprimé et transformé en baisse pérenne de charges



AL'ASSEMBLÉE NATIONALE

UNE ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE INTENSE AU COURS DE LA PREMIÈRE PARTIE DE LA SESSION ORDINAIRE

Adoption du projet de loi droit à l'erreur et pour un Etat au service d'une société de confiance :

- Restaurer la confiance entre l'administration et les citoyens : la mission de l'administration ne doit plus être de sanctionner mais de conseiller
- Lorsqu'une erreur administrative n'est pas faite de manière intentionnelle, l'administration doit présumer de la bonne foi de l'usager et lui laisser un droit à l'erreur
- Renforcer l'information pour les usagers et les entreprises et leur permettre de demander un contrôle par l'administration soit pour obtenir validation de ses pratiques, soit pour les corriger, sans sanctions administratives
- Mettre fin au sentiment d'inaccessibilité de l'administration en expérimentant le « référent unique » qui sera le point d'entrée des usagers pour recueillir leurs demandes et les faire traiter par les administrations concernées. Le référent unique sera également expérimenté dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour les demandes de concours financiers des porteurs de projets
- Réduction des délais administratifs
- Mise à disposition des citoyens d'un numéro d'appel non surtaxé pour tous les services publics
- Dématérialisation des procédures administratives et garantie d'une protection des données personnelles dans le processus
- Simplification des normes de construction : privilégier les objectifs de résultats aux objectifs de moyens

Adoption du projet de loi mettant fin à l'exploitation des hydrocarbures en France d'ici 2040 :

- La France devient le premier pays du monde à interdire l'exploration et la production d'hydrocarbures sur son territoire à l'horizon 2040
- A partir de la promulgation de cette loi, plus aucun permis d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures ne sera délivré sur le territoire national et l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste et des hydrocarbures non conventionnels seront interdites
- Ce texte permet également de sécuriser l'approvisionnement des citoyens en gaz naturel et renforce la protection des consommateurs d'énergie

Adoption du projet de loi sur le renforcement de la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme :

- Sortie de l'état d'urgence au 1^{er} novembre 2017
- Intégration dans notre droit commun des mesures indispensables à la sécurité des Français et à la lutte contre le terrorisme
- Prolongation du dispositif de contrôle parlementaire mis en place dans le cadre de l'application de l'état d'urgence

Les grandes réformes à venir en 2018 :

- Le futur projet de loi logement pour répondre aux besoins de chacun
- La réforme constitutionnelle pour rénover la vie politique française
- La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour lutter contre le chômage
- La réforme du droit d'asile et de l'immigration pour mieux maîtriser les flux migratoires et mieux accueillir et intégrer les réfugiés et les demandeurs d'asile

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

UNE DÉPUTÉE QUI TRAVAILLE EN COLLABORATION AVEC LES ÉLUS DE SA CIRCONSCRIPTION

Présidente d'un groupe de travail sur le logement :

Depuis septembre, je préside un groupe de travail constitué de députés en vue de la préparation du futur projet de loi logement. Dans le cadre de ce groupe de travail, nous avons mené plus d'une trentaine d'auditions d'acteurs majeurs du secteur. Nous avons ensuite déterminé six thématiques :

- Loger les sans-abri, les sans-domicile, les gens du voyage et les demandeurs d'asile
- Choc de l'offre, compétence territoriales et urbanisme
- Réforme des APL
- Parc social
- Parc privé
- Rénovation, urbanisme et numérique



Six réunions thématiques ont été organisées pour étudier les propositions des acteurs auditionnés et des députés du groupe de travail et en particulier des référents sur chaque thématique. J'ai également tenu compte des contributions qui m'avaient été faites par vous au cours des ateliers sur le logement que j'ai organisé dans ma permanence.

J'ai enfin rédigé un rapport de synthèse tenant compte des propositions adoptées par le groupe de travail. L'objectif de ce rapport est pour moi de déterminer les axes prioritaires, fondés sur une étude approfondie de terrain, qui doit guider la réflexion du Ministère de la Cohésion des Territoires dans l'élaboration du futur projet de loi sur le logement.

En tant que présidente du groupe de travail, j'ai été invitée à participer à la Conférence de Consensus au Sénat sur le logement, qui s'est tenue entre décembre et février, pour apporter mes propositions au futur projet de loi.

MES NOUVELLES FONCTIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Présidente du groupe d'amitié France-Vietnam à l'Assemblée Nationale :

En tant que présidente du groupe d'amitié France-Vietnam et membre de tous les groupes d'amitié avec les pays d'Asie du Sud-Est, mon objectif est de contribuer fortement au rayonnement de la France en Asie du Sud-Est et de tisser des liens parlementaires entre nos pays et ainsi qu'avec mes homologues asiatiques et les acteurs de la vie politique, économique, sociale et culturelle. La France doit confirmer sa place de partenaire stratégique historique du Vietnam en développant la coopération dans les domaines dans lesquels notre savoir-faire est reconnu.

Secrétaire au bureau de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

En tant que secrétaire au bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, je porterai les intérêts et les projets pour renforcer la Francophonie dans le monde.

Membre de la Commission de Concertation du Commerce :

Placée auprès du Ministère de l'Economie et des Finances, la Commission de Concertation du Commerce a pour mission de conseiller les pouvoirs publics sur la situation des commerces en France et leur contribution au développement de l'économie et de l'emploi. Un de mes engagements de campagne était de soutenir l'attractivité territoriale et l'emploi dans notre circonscription. Pour conseiller le Gouvernement dans ses choix, mon ambition est d'aller à la rencontre de tous les commerçants de notre circonscription afin de porter leur voix et leurs propositions au sein de cette commission.

OÙ ME TROUVER

LES PERMANENCES DE VOTRE DÉPUTÉE

Mon équipe et moi-même vous accueillons tous les mois dans chacune des villes de la circonscription et dans notre permanence principale à Chelles, sur rendez-vous via le formulaire disponible sur le site internet, pour vous écouter et vous apporter notre aide lorsqu'il s'agit de faire respecter la loi.

Prochaines permanences en mairie :

- Le jeudi 19 avril de 9h à 11h à Lognes
- Le lundi 2 avril de 9h à 11h à Champs-sur-Marne
- Le mardi 3 avril de 9h à 11h à Vaires-sur-Marne
- Le jeudi 5 avril de 15h à 17h à Emerainville
- Le vendredi 6 avril de 15h à 17h à Noisiel et à Brou-sur-Chantereine

Permanence principale :

Lieu : 54 boulevard Chilpéric, 77500 Chelles

En attendant la prochaine lettre parlementaire, je vous invite à me suivre :



@DoStephanie_77



@StephanieDo.REM77



@77CIRCO10



[www2.assemblee-nationale.fr/
deputes/ficheOMC_PA721718](http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/ficheOMC_PA721718)



www.stephaniedo.fr

